

**Faire un don à la Société des Amis de Versailles
par l'intermédiaire du réseau *Transnational Giving Europe* TGE)**



➤ **Qu'est-ce que le TGE ?**

TGE, pour Transnational Giving Europe, est un réseau créé par les grandes fondations européennes pour inciter et faciliter les donations transfrontalières, que le donateur soit un particulier ou une entreprise.

Les donations sont ainsi acheminées à des organisations reconnues d'utilité publique situées dans un autre pays que le pays de résidence du donateur. Ces donations bénéficient de la défiscalisation aux conditions posées par la loi en vigueur dans le pays du donateur.

➤ **Quels pays participent au TGE ?**

19 pays sont actuellement membres du TGE : l'Autriche, l'Allemagne, la Belgique, la Bulgarie, la Croatie, l'Espagne, la France, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, le Portugal, la Pologne, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Slovénie, la Suisse. Le cas des Pays-Bas est particulier puisque les dons hollandais pour des organisations étrangères sont pour le moment impossibles.

➤ **Comment faire un don dans le cadre du TGE ?**

La procédure de dons est encadrée par les deux fondations référentes des pays concernés et reste la même quels que soient les pays concernés.

1. Le donateur prend contact avec la fondation référente TGE de son pays de résidence
2. Celle-ci demande à la fondation du pays destinataire de procéder à l'expertise de l'organisation bénéficiaire de la donation (doit être agréée au réseau TGE et reconnue d'utilité publique, comme cela est le cas pour la Société des Amis de Versailles)

Si l'expertise est positive :

3. Le donateur effectue son don à la fondation de son pays de résidence, par virement bancaire
4. La fondation du pays de résidence du donateur :
 - a. reverse ce don à la fondation du pays destinataire, au profit de l'organisation bénéficiaire
 - b. lui établit un reçu fiscal

Afin de couvrir les frais administratifs de contrôle et de suivi, les dons font l'objet d'un prélèvement de 5% pour les dons jusqu'à 100 000€, puis 1% supplémentaire du montant excédant les 100 000€. Le prélèvement maximal est par ailleurs plafonné à 15 000€.

Le cas échéant, les frais bancaires liés au virement ne sont facturés qu'une fois le don réceptionné.

Attention toutefois : le réseau TGE traite exclusivement les dons en numéraire.

❖ **Contacts des fondations membres du réseau TGE :**

ALLEMAGNE – Maecenata Stiftung

Christian Schreier – csc@maecenata.eu - +49 30 28 38 79 09

AUTRICHE - Stiftung Philanthropie Österreich

Eva Estermann – eva.estermann@fundraising.at - +43 / 1 / 27 65 298 – 13

Günther Luschinger – guenther.luschinger@stiftung-oesterreich.at - +43 / 1 / 27 65 298 – 14

BELGIQUE – Fondation du Roi Baudouin

Carine Poskin – poskin.c@kbs-frb.be - +33 2 549 02 31

Ludwig Forrest – forrest.l@kbs-frb.be - +33 2 549 02 38

Il n'y a pas de montant minimum de don, mais les dons bénéficient d'une réduction d'impôt à partir de 40 €.

BULGARIE – Bcause

Lyudmila Atanassova – lucy@bcause.bg - +359 2 981 19 01

CROATIE - European Foundation for Philanthropy and Society Development

Branko Logaric – tge@europskazaklada-filantropija.hr - +38 5 1 6458 949

ESPAGNE – Fundación Empresa y Sociedad

Francesco Abad – fabad@empresaysociedad.org - +34 9 143 589 97

ESPAGNE – Fundación Carlos de Amberes

Carolina Garcia-Romeu – tge2@fcamberes.org - +34 9 143 522 01

FRANCE – Fondation de France

Noura Kihel – Noura.Kihel@fdf.org - +33 1 442 187 60

HONGRIE – Carpatian Foundation Hungary

Bata Boglárka – boglarka.bata@cfoundation.org - +36 36 516 750

IRLANDE – The Community Foundation for Ireland

Helen Beatty – hbeatty@foundation.ie - +35 3 187 473 54

ITALIE – Fondazione Vita Giving Europe Onlus

Josè Gonzalez – j.onzalez@vita.it - +39 02 84 578 657

LUXEMBOURG – Fondation du Luxembourg

Ainsi que le stipule la « circulaire du directeur des contributions L.I.R – n°112/2 du 20 juillet 2009 », les donateurs résidant au Luxembourg peuvent faire leurs donations directement à l'organisation bénéficiaire, sans passer par le réseau TGE, et profiter des avantages fiscaux luxembourgeois.

Nicolas Vernier – nicolas.vernier@fdlux.lu - +35 2 274 74 81

POLOGNE – Foundation for Poland

Dorota Pieńkowska – d.pienkowska@fdp.org.pl - +48 22 542 58 91

PORTUGAL – Fundação Oriente

Luisa Silva Santos – administracao@oriente.pt - +351 21 358 52 00

ROUMANIE – Odorheiu Secuiesc Community Foundation

Csaki Rozalia – rozi@szka.org - +40 741 64 47 73

ROYAUME-UNI – Charities Aid Foundation

Les donateurs résidant au Royaume-Uni doivent d’abord contacter la Charities Aid Foundation avant d’effectuer toute donation.

Andrew Fakley – tge@cafonline.org - +44 30 00 12 33 80

SLOVAQUIE – Karpatská Nadácia

Compte-tenu de l’absence d’avantages fiscaux pour les donateurs résidant en Slovaquie, ils peuvent effectuer leur donation directement à l’organisation destinataire étrangère sans passer par le réseau TGE.

Laura Dittel – laura.dittel@karpatskanadacia.sk - +42 19 02 30 81 31

SLOVENIE – SKUP

Selon la loi en vigueur en Slovénie, les donateurs résidant en Slovénie peuvent effectuer leur donation directement à l’organisation bénéficiaire étrangère sans passer par le réseau TGE et profiter de la déduction fiscale slovène.

Primož Šporar – primoz.sporar@skup.si

SUISSE – Swiss Philanthropy Foundation

Les donateurs résidant en Suisse doivent d’abord contacter la Swiss Philanthropy Foundation avant d’effectuer leur donation. Le montant minimum de don est de 500 CHF.

Sabrina Grassi – TGE@swissphilanthropy.ch - +41 22 732 55 54

N’hésitez pas à prendre contact avec nous pour connaître les projets en cours soutenus par la Société des Amis de Versailles et nous informer de votre intention de don.

mecenat@amisdeversailles.com – 01 30 83 75 63 / Site Internet : www.amisdeversailles.com

Société des Amis de Versailles - Château de Versailles RP 834 - 78008 VERSAILLES CEDEX

Association loi 1901, créée en 1907, reconnue d’utilité publique en 1913

Vous pouvez également faire un don sans réduction fiscale à l’association
Amis Européens de Versailles / European Friends of Versailles, association sans but lucratif
200 av Louise, B - 1050 Bruxelles , Belgique - Tel : + 32.2.235.20.01